

**DIVISION DE L'ENCADREMENT ET DES PERSONNELS  
ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES**

DIEPAT/08-439-562 du 10/11/2008

**REPRISE D'ANCIENNETE DE SERVICES INFIRMIERS**

Référence : décret n 2008-1028 du 7 octobre 2008

Destinataires : Etablissements publics

Affaire suivie par : Mme CANDILLER - Tel : 04 42 91 72 56 - Fax : 04 42 91 70 06

Le décret n° 2008-1028 du 7 octobre 2008 publié au JORF du 9 octobre 2008 permet aux infirmiers (es) recrutés et titularisés avant le 1<sup>er</sup> août 2003 qui sont placés au 9 octobre 2008 en position d'activité, de détachement, hors cadre, de disponibilité, de service national, de congé parental ou de présence parentale, de bénéficiaire, sur leur demande, d'une reprise d'ancienneté équivalant au reliquat des services d'infirmier de même nature rémunérés et accomplis antérieurement à leur nomination, non pris en compte pour leur classement dans le corps.

Les demandes de reprise d'ancienneté doivent être présentées par les personnels **dans un délai de 3 mois** à compter du 9 octobre 2008, date d'entrée en vigueur du décret, à l'aide de **l'imprimé figurant en annexe, accompagné des titres, diplômes ou autorisations exigés correspondants**, à envoyer directement au rectorat - bureau DIEPAT 3.03 - Place Lucien Paye - 13621 Aix-en-Provence Cédex 1.

*Signataire : Martine BURDIN, Secrétaire Générale de l'Académie d'Aix-Marseille*

DIEPAT  
 Personnel social et de santé

Affaire suivie par :  
 Mme Candillier Caroline

☎ 04.42.91.72..56  
 ☎ 04.42.91.70.06  
 ✉ caroline.candillier@ac-aix-marseille.fr

## ETAT DES SERVICES INFIRMIERS

(décret n°2008-1028 du 7 octobre 2008)

NOM et PRENOM : .....

Fonctions : .....

Etablissement d'affectation : .....

ETABLISSEMENTS	Quotité temps de travail	DATES		DUREE DES SERVICES		
		Entrée en fonctions	Cessation de fonctions	Ans	Mois	Jours
<b>TOTAL DES SERVICES</b>						

Visa du chef d'établissement

A ..... le.....

Fait à ..... le.....

Signature de l'intéressé(e):

**Etat à retourner à :**  
 Rectorat de l'Académie d'Aix-Marseille  
 DIEPAT 3.03  
 Place Lucien Paye  
 13621 Aix-en-Provence cedex 1

**Avant le 9 janvier 2009**